



Compte Rendu Conseil Municipal du 23 Novembre 2022

Présents : Chantal Ayouaz, Régine Fortis, Henri-Pierre Fabre, Henri Desplan, Jean Michel Desplan, Alban Dubois

Absents excusés : Sylvain Camus

Secrétaire séance : Desplan Jean Michel

La séance est ouverte à 18h .

Avant de passer à l'ordre du jour, Monsieur le Maire procède à l'approbation du conseil municipal du 29 Septembre 2022 qui est adopté à l'unanimité.

1) SDEHG:

Extension du réseau :

Une chèvrerie est en train d'être installée à la sortie du village. La Commune s'était engagée à réaliser une extension du réseau électrique sur la partie communale.

Coût global : 14 648€

Prise en charge par le SDEHG : 5 842€

Reste à charge par la Commune : 8 806€

Délibération votée à l'unanimité.

Programme économie d'énergie :

Le SDEHG propose de rénover 70 points lumineux sur la Commune en supportant la charge financière de cette rénovation. Cela permettrait une économie d'énergie de 10% sur l'éclairage public.

Une consultation citoyenne est en cours quant aux horaires d'extinction et d'allumage de l'éclairage public, ce qui engendrera également une économie d'énergie.

Délibération votée à l'unanimité.

2) SICASMIR : action sociale en milieu rural

Syndicat intercommunal auquel participe la Commune. Changement de statuts

Délibération votée à l'unanimité.

3) Coupes affouagères 2022 :

5 candidatures. Prix 12€ / stère.
Délibération votée à l'unanimité.

4) Virements de crédits :

Opération de comptabilité sur le Budget à laquelle la Commune doit donner son aval.
Ligne 14 chapitre 014, dépassement de crédit. Une délibération doit être votée pour un virement de crédit 131€

Délibération votée à l'unanimité.

5) Sécurité départementale D44 :

Suite à la chute d'un arbre sur la côte de Melles, le secteur routier du Département demande que les propriétaires terriens entretiennent leurs parcelles.

Il est décidé de contacter un bûcheron et de voir parcelle par parcelle quels arbres sont concernés et quels sont les propriétaires pour leur proposer de couper les arbres à risque.

Délibération prise à l'unanimité.

6) Réparation UNIMOG :

Contrôle technique refusé, la caisse est rouillée. Montant réparation 12 282,44€. Ce la implique qu'il n'y a pas de saleuse pour le moment.

Délibération d'entreprendre les réparations prise à l'unanimité.

7 Questions diverses :

Travaux D44 côte de Melles : la route est en train de se dégrader, le mur est en train de s'affaisser. Cette route est de la compétence départementale, une étude de sol demandée par l'entreprise et des sondages vont être réalisés.

La route sera fermée sur deux périodes. La première pendant deux ou trois jours et horaires d'ouvertures pour la seconde.

Colis de Noël : consultation pour savoir si des personnes préféreraient plutôt un repas. Peu de personnes favorables.

Auberge : Une annonce a été passée sur des revues spécialisées dans la restauration

Bulletin municipal : la préparation du bulletin annuel va commencer, sa rédaction devrait être finie avant la fin de l'année.

Poulailler municipal : les poules recommencent à pondre. Les personnes intéressées doivent se manifester.

Composteurs : prochainement, installation de composteurs dans le village pour les déchets verts.

Caméra ours : seulement celles autorisées par la Commune, c'est à dire celles de l'OFB et de son réseau Ours Brun, avec étiquette « Autorisée par la Commune de Melles » Toute autre caméra présente sur le territoire de la Commune est illégale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h. Monsieur Le Maire remercie son Conseil municipal pour son dévouement au service de la collectivité Melloise.

Les membres du Conseil,

Le Maire,
Alban Dubois